

Visites Biodiversité du 23 juin 2022 sur les sites de Dunkerque et Mardyck



Deux Visites Biodiversité ont été organisées sur les sites ArcelorMittal de Dunkerque et Mardyck le 23 juin 2022, à 11h30 et à 14h30, d'une durée de 2 heures environ. Elles ont été assurées par **Hugues Baudin** directeur du programme des Aciers électriques, **Benjamin Brygo** coordinateur du projet des Aciers électriques, **Maud Dedrie**, Guide nature, en présence des garantes **Anne-Marie Royal** et **Anne Dubosc** désignées par la Commission nationale du débat public (CNDP).

La visite de 11h30 a réuni 23 participants.

La visite de 14h30 a réuni 21 participants.

Projet de production d'aciers électriques à Mardyck

Concertation préalable 20 juin au 22 septembre 2022

Leur **déroulé** était le suivant :

- Présentation de l'objectif de la visite, du projet de production d'aciers électriques à Mardyck, du cadre de la concertation
- Présentation itinérante (alternance bus et marche) des milieux traversés
- Echanges avec les participants au fil de la visite

1. Le cadre de la visite, le projet, la concertation

Benjamin Brygo coordinateur du projet de production d'aciers électriques à Mardyck présente le cadre de la visite :

- La découverte des milieux naturels gérés par ArcelorMittal sur ses sites industriels de Dunkerque et Mardyck
- Ces espaces font l'objet de plans de gestion auxquels les salariés participent et dans le cadre duquel des actions en faveur de la biodiversité sont initiées
- Il mentionne la visite du site de Dunkerque spécifiquement, qui sera proposée en septembre également

Hugues Baudin, directeur du programme de production d'aciers électriques à Mardyck présente le projet :

- **Planter une nouvelle filière de production d'aciers électriques pour le marché automobile**, en particulier celui très dynamique des véhicules électriques.
- Ajouter aux lignes existantes à Mardyck, **5 nouvelles lignes** dédiées à la production des aciers électriques
- Ajouter cette **filière de 200 000 tonnes** à la capacité actuelle de 100 000 tonnes de l'unité d'ArcelorMittal Méditerranée à Saint-Chély d'Apcher en Lozère.
- Un investissement de plus de **300 millions d'euros**
- **Plus de 100 emplois directs créés**
- **Mi-2024** : date de mise en service de la phase 1 (aval)
- **Mi-2025** : date de mise en service de la phase 2 (amont)

Il précise que l'objectif de la visite est de montrer que l'on peut marier activité industrielle et biodiversité.

Benjamin Brygo explicite les raisons du projet à Mardyck :

- L'évolution réglementaire qui met fin à la vente des véhicules thermiques en 2035 afin de réduire les émissions de CO2
- Le besoin d'aciers spécifiques pour les moteurs des véhicules électriques
- La production actuelle d'aciers électriques à Saint Chély-d'Apcher qui dans ce contexte, sera insuffisante et pourra être complétée grâce au projet à Mardyck

Il précise que l'acier brut viendra du site de Dunkerque via une nouvelle voie ferrée et commente les étapes de fabrication de l'acier électrique (pages 4 et 7 de la Synthèse en ligne [Concertation Electryck - Les documents de la concertation \(concertation-amf-electryck.fr\)](https://concertation-amf-electryck.fr))

Il évoque les principaux impacts de cette nouvelle activité :

- L'émission de poussière : elle sera traitée notamment par un filtre à manche
- L'augmentation de 50% des besoins en eau dont la maîtrise est en cours d'étude
- L'augmentation du périmètre du poste électrique tout en restant dans les limites du site

Il introduit le cadre de la concertation sur le projet organisée par ArcelorMittal du 20 juin au 22 septembre 2022, invite à participer aux rencontres prévues et à se renseigner sur le site internet dédié.

Anne-Marie Royal le matin et Anne Dubosc l'après-midi, garantes désignées par la CNDP, indiquent que celle-ci est une autorité administrative indépendante (AAI) des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrages. Dans la concertation sur le projet d'ArcelorMittal, toutes les deux veillent à appliquer les principes de la CNDP : indépendance, transparence, neutralité, égalité de traitement, inclusion et écoute des avis de tous, acteurs et publics. Elles s'assurent que les réponses aux questions sont apportées par le maître d'ouvrage. Elles invitent à aller sur le site de la concertation pour l'information sur le projet et les rendez-vous de la concertation ainsi que pour déposer des avis et questions.

A la question d'un participant sur l'intervention de la Commission nationale du débat public, il a été précisé que celle-ci doit être saisie lorsque les projets dépassent certains seuils d'investissement, le détail étant sur le site de la CNDP [Nous saisir | CNDP \(debatpublic.fr\)](https://www.debatpublic.fr)

2. Les milieux traversés

Les visites sont commentées par **Maud Dedrie** Guide nature et **Benjamin Brygo** coordinateur du projet de production d'aciers électriques à Mardyck.

Introduction

- Depuis les années 1990, trois approches du patrimoine naturel des sites d'ArcelorMittal se sont succédé : « verdir », puis « planter », et aujourd'hui « préserver la biodiversité » grâce notamment à la recherche de la « continuité » ; ArcelorMittal est passé de l'embellissement à la gestion de la biodiversité
- Pour la gestion de ces espaces, ArcelorMittal, prend en compte les principes suivants :
 - o Inventaires annuels faune & flore menés par des acteurs associatifs
 - o Utilisation de plantes locales et non invasives, favorables aux insectes et aux animaux locaux (exemple : sur le site de Mardyck, fauchage de 1200 M2 d'herbes de Pampa remplacées par des arbustes locaux : hêtres, charmes, etc. ; travaux financés par l'Agence de l'eau Artois-Picardie)
- Depuis 2011, un partenariat avec des Guides Nature est établi pour permettre des parcours commentés pour le public sur le site

Le site de Dunkerque



- 450 ha dont 100 ha d'espaces verts (86 ha de plantations et 13 ha de colline verte, un ancien secteur de stockage de déchets)
- Inventaires annuels faune & flore menés par le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord)
- Parmi les espèces à noter sur le site : des espèces floristiques thermoxérophiles (sensibles à la chaleur), le faucon pèlerin observé depuis 2008, la mante religieuse observée récemment.

Le site de Mardyck

- 240 ha dont 40 ha d'espaces construits de façon concentrée, des milieux naturels ayant pu se développer autour
- Le site se caractérise par des plans d'eau, des roselières et des massifs arbustifs, colonisés par une variété d'espèces
- Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) y intervient depuis 2011 afin d'y mener des inventaires ciblés et formuler des préconisations pour la gestion et la préservation notamment des roselières (ralentissement de leur atterrissage)
- Parmi les espèces recensées, ont été citées lors de la visite : le pouillot véloce et le pouillot fitis, la fauvette à tête noire, la bouscarle de Cetti, différentes espèces de papillons et pour la flore : la bardane, l'eupatoire chanvrine.
- Des ruches d'abeilles noires ont également été installées
- La pose de catadioptré s'avère efficace pour limiter les risques d'accident animaux / véhicules, la nuit
- Un éco-pâturage est instauré en 2022 sous la garde de deux patous (chien de berger)
- Le parcours de visite a été conçu pour éviter la perturbation des oiseaux (foulque, grèbe, grand cormoran, aigrette garzette, rousserolle effarvatte, etc.) et des autres espèces présentes (renard, lièvre, lapin de Garenne, chevreuil, etc.)

3. Les échanges au fil des visites

Ceux-ci ont porté sur les points suivants :

- Les **sangliers** : ceux-ci n'ayant pas encore été observés sur le site
- Les **oxydes de fer** : leur impact sur les milieux naturels notamment le sol, fera l'objet d'une [réponse du maître d'ouvrage sur le site internet](#)
- Les **faucons pèlerins** : un nichoir est installé sur la tour de l'usine de Mardyck ; 16 naissances y ont été observées en 5 ans
- Les **émissions et rejets dans l'environnement** :
 - o Le **CO₂** : les fours de recuit étant alimentés par l'électricité, il n'y aura pas d'émissions de CO₂
 - o Les **poussières** : la maîtrise de ces rejets via leur recyclage est l'objectif poursuivi par la mise en place d'outils de traitement pour les réduire au maximum ; ce qui ne peut pas l'être est rejeté à l'atmosphère dans le respect des réglementations
 - o Les **acides** chargés en fer utilisés dans le process : après usage, ils seront régénérés pour d'autres applications (coloration des terrains de tennis, rouge à lèvres, etc.)



ArcelorMittal

- La **destination des coïls** (bobines d'acier) en provenance de Dunkerque actuellement stockés sur le site de Mardyck : carrosserie et architecture des véhicules
- **L'intrusion** de personnes sur le site : le site est protégé ; jusqu'à présent aucune intrusion malveillante n'a été identifiée

Benjamin Brygo remercie les participants et les invite aux **Ateliers**, notamment celui du jeudi 7 juillet à 18h30 Salle du Courghain, Place de l'Abbé Pierre à Grande-Synthe [sur le thème : "évolution de la sidérurgie et du site en lien avec la mobilité, les nouveaux process mis en oeuvre et le chantier"](#) et celui du lundi 5 septembre à 18h30 Salle Raymond Durieux, Place de la Mairie à Armbouts-Cappel [sur le thème : "environnement et cadre de vie"](#)

Fin des visites vers 14h et 16h30



ArcelorMittal